

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

M22- 0011629

Maladie

Dentaire

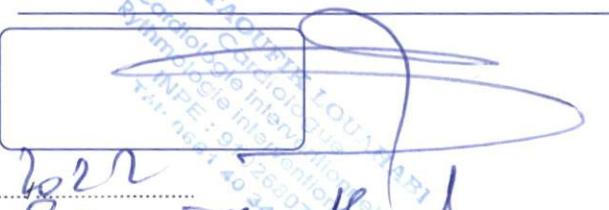
Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :	2579	Société :	RAN
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionnée(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	121051
Nom & Prénom :		BENAISSA AHMED	
Date de naissance :		01.04.1943	
Adresse :		Rabta Elle	
Tél. :	06 71 92 7004	Total des frais engagés :	2.390,00 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :			
Date de consultation :	23/06/2022	Nom et prénom du malade :	Benaiissa Ahmed
Lien de parenté :	<input checked="" type="checkbox"/> Lui-même	<input type="checkbox"/> Conjoint	<input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie :	Maladie connue		
Affection longue durée ou chronique :	<input type="checkbox"/> ALD	<input type="checkbox"/> ALC	Pathologie :
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casa Blanca

Le : 23/06/2022

Signature de l'adhérent(e) :



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
23/08/2022	Consultation	60	60	

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<p><b>pharmacie Morsad</b>            93, Lot. Bouchra Route 1100            Sidi Maârouf - Casablanca            Tel: 0522 32 19 29  <b>092043710</b></p>	23/06/22	1390,00

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

AUXILIAIRES MEDICAUX

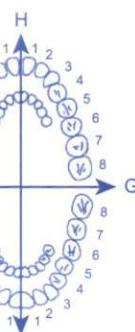
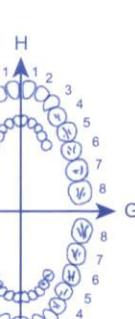
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

**Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.**

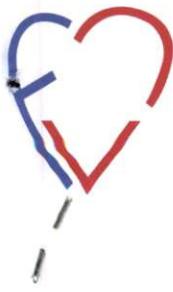
#### **Important:**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000		COEFFICIENT DES TRAVAUX
	D 00000000	G 35533411 11433553		MONTANTS DES SOINS
	B 00000000			DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



## CLINIQUE CARDIOLOGIQUE FRANCEVILLE

مصحة القلب والشرايين فرانس فيل

29/06/2022

Casablanca le,

Mr. Benissa Ahmed.

316,00x4

1. Plaxix 20:

0 - 2 - 0 pol 15 j

S. V.

Pharmacie Morsad  
93, Lot Bouchra Route 1100  
Sidi Maârouf-Casablanca  
Tel: 0522 32 19 29

062000 5100  
00136000 5100  
00136000 5100  
00136000 5100

27,70x3

2. Cardiaspirine

S. V.

29,00x3 0 - 1 - 0

3. Talox 10 : 0 - 0 - 1

S. V.

98,90x3

4. Talox Amloxi 10

1 - 0 - 0

S. V.

69,00x5

F-Praxileme



1 - 0 - 1

82,10x2

6. Inexium 20



1 - 0 - 0

T = 2390,00

Dr. TAOUFIK LOUAHAB  
Cardiologie Interventionnelle  
Rythmologie Interventionnelle  
INPE : 97026807  
Tél: 0661 40 34 47

LOT : 201688  
UT AV : 02/2023  
PPV : 69,00DH

HN 1 0300

LOT : 201689  
UT AV : 02/2023  
PPV : 69,00DH

Pharmacie Morsad  
93 Lat Bouchra Route 1100  
Sidi Mdârouf-Casablanca  
0522 32 19 29

UT. AV.: 0 1 2 5 P.P.V 7 9 0 0

LOT N°: FW 7 2 8 3

Cardioaspirine 100 mg/30cps  
Acide acétylsalicylique  
P.P.V. : 27,70 DH  
Bayer S.A.

6 118001 090280

Cardioaspirine 100 mg/30cps  
Acide acétylsalicylique  
P.P.V. : 27,70 DH  
Bayer S.A.

6 118001 090280

THEMEDIC  
zoubair brou al aouam roches  
casablanca  
IUM  
Cp GR

14  
DMP 21/NRQ P.P.V: 82,10 DH  
118001 020591

SYNTHMEDIC  
12 rue zoubair brou al aouam roches  
soires casablanca  
NEXIUM

20 mg  
Boite 14  
1015DMP/21/NRQ P.P.V: 82,10 DH  
3 118001 020591

LOT : 201689  
UT AV : 02/2023  
PPV : 69,00DH

LOT : 201688  
UT AV : 02/2023  
PPV : 69,00DH

LOT : 201689  
UT AV : 02/2023  
PPV : 69,00DH

Cardioaspirine 100 mg/30cps  
Acide acétylsalicylique  
P.P.V. : 27,70 DH  
Bayer S.A.

6 118001 090280

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1,  
Ain sebâa Casablanca  
Plavix 75 mg. cp pel b 28  
P.P.V : 316,00 DH

6 118001 081257

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1,  
Ain sebâa Casablanca  
Plavix 75 mg. cp pel b 28  
P.P.V : 316,00 DH

6 118001 081257

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1,  
Ain sebâa Casablanca  
Plavix 75 mg. cp pel b 28  
P.P.V : 316,00 DH

6 118001 081257

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1,  
Ain sebâa Casablanca  
Plavix 75 mg. cp pel b 28  
P.P.V : 316,00 DH

6 118001 081257